

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du MERCREDI 19 MARS 2025 à 18 h 30
- Salle de l'Association « l'Age Heureux » -
70 avenue Jean-Jaurès - 2^{ème} étage

N° DCA2025-03-19/04

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER — Marc LOCATELLI –
 Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA — Jacqueline ODOIX – Claire POULIN – Lucienne THABUIS – Antipas TOUATAM.

Excusés avec procuration : Saïda HADDOUR (procuration à Pierrick DUCIMETIERE) – Bénédicte ESPINASSE (procuration à
 Lucienne THABUIS) ;

Excusés : Cyril KERGADALLAN, Stéphane DEVILLE-CAVELLIN.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quinze

Objet : Budget primitif 2025 du CCAS

Vu le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 19 février 2025,

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget primitif 2025 et de sa note explicative annexées à la présente délibération,

Considérant la proposition de déléguer à M le Président du CCAS la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitres à chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (chapitre globalisé 012).

Budget primitif 2025 :

		BP 2025
70	Produits du domaine et ventes diverses	627 488,00
74	Dotations, subventions et participations	392 615,00
75	Autres produits de gestion courante	905 996,97
013	Atténuations de charges	45 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	2 840,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	296 028,03
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 269 968,00
011	Charges à caractère général	374 729,00
012	Charges de personnel	1 619 000,00
65	Autres charges de gestion courante	253 239,00
66	Charges financières	1 000,00
67	Charges spécifiques	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 269 968,00

		Budget primitif 2025		
		RAR 2025 Solde-Réserves	Nouvelles demandes	Total du budget
001	Solde d'exécution antérieur reporté	25 805,42	0,00	25 805,42
10	Dotations et réserves	0,00	1 425,00	1 425,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		25 805,42	21 425,00	47 230,42
21	Immobilisations corporelles	0,00	44 390,42	44 390,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	2 840,00	2 840,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	47 230,42	47 230,42

Le Conseil d'administration, après avoir entendu les explications et après en avoir délibéré, **par 14 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » (M. FISCHER) et 0 « ABSTENTION » :**

- **Approuve** le budget primitif 2025 du CCAS ;
- **Autorise** M. le Président du CCAS à procéder à des mouvements de crédits de chapitres à chapitres dans la limite de 7.5% des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, hors charges de personnel et 7.5% des dépenses réelles pour la section d'investissement.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture de Bonneville le **27 MARS 2025**
Publié le **27 MARS 2025**
Notifié le
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 20 mars 2025
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

